

**SOCIETE D'INFRASTRUCTURES  
GAZIERES**

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

# **SOCIETE D'INFRASTRUCTURES GAZIERES**

Société anonyme au capital de 526 407 400 €  
Siège social : 4 Place Raoul DAUTRY 75015 Paris  
RCS : 532 900 552 R.C.S. Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2014

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

MAZARS

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Société d'Infrastructures Gazières, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les modalités de détermination de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence sont décrites dans la note 4.2 de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les critères et hypothèses retenus par la direction de la société pour déterminer la valeur recouvrable des titres mis en équivalence et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés..

Fait à Neuilly sur Seine et à Courbevoie, le 22 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

**PRICEWATERHOUSE COOPERS  
AUDIT**

ERIC DUPONT

**MAZARS**

JEAN-CLAUDE PAULY

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence	4.	1 178 826	1 181 615	1 143 514
Autres actifs financiers				
<b>Actifs non-courants</b>		<b>1 178 826</b>	<b>1 181 615</b>	<b>1 143 514</b>
Clients et autres débiteurs	5.		33	60 718
Autres actifs courants				
VMP et autres placements				
Disponibilités	6.	581	603	255
<b>Actifs courants</b>		<b>581</b>	<b>636</b>	<b>60 973</b>
<b>Total Actif</b>		<b>1 179 408</b>	<b>1 182 250</b>	<b>1 204 487</b>
Capital	7.	526 407	526 407	526 407
Primes liées au capital	7.	79 301	110 359	110 359
Autres réserves		27 862	-4 401	-11 991
Résultats accumulés	7.	89 354	37 732	54 267
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>667 200</b>	<b>670 097</b>	<b>679 042</b>
Intérêts minoritaires				
<b>Total Intérêts minoritaires</b>				
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>667 200</b>	<b>670 097</b>	<b>679 042</b>
Emprunts et dettes financières	8.	499 456	499 312	499 243
Engagements envers le personnel				
Autres provisions				
Impôts différés				
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>499 456</b>	<b>499 312</b>	<b>499 243</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	8.	12 659	12 664	25 997
Provisions (part à moins d'un an)				
Fournisseurs et autres créditeurs		93	177	206
Autres passifs courants				
<b>Total Passifs courants</b>		<b>12 752</b>	<b>12 841</b>	<b>26 202</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>512 207</b>	<b>512 153</b>	<b>525 445</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 179 408</b>	<b>1 182 250</b>	<b>1 204 487</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2014 (12 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)	30 juin 2013 (12 mois)
Autres produits de l'activité		33		31
Charges externes		-195	-127	-318
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-162</b>	<b>-127</b>	<b>-287</b>
Résultat sur cession de participations consolidées				
Autres produits et charges opérationnels			42	-69
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-162</b>	<b>-85</b>	<b>-357</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie				
Coût de l'endettement financier brut	9.	-27 019	-13 618	-26 941
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-27 019</b>	<b>-13 618</b>	<b>-26 941</b>
Autres produits et charges financiers		1	0	
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-27 180</b>	<b>-13 702</b>	<b>-27 298</b>
Impôts sur les bénéfices				
<b>Résultat après impôt</b>		<b>-27 180</b>	<b>-13 702</b>	<b>-27 298</b>
Résultat des ME	4.	90 384	30 511	67 089
<b>Résultat net total</b>		<b>63 204</b>	<b>16 809</b>	<b>39 791</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>63 204</b>	<b>16 809</b>	<b>39 791</b>
<b>Part des minoritaires</b>				
Résultat par action (en euros)	3.1.8	1,20	0,32	0,76
Résultat dilué par action (en euros)		1,20	0,32	0,76

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

### AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

Note **31 décembre 2014** 31 décembre 2013 30 juin 2013

	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
<b>Résultat net</b>	<b>63 204</b>	<b>16 809</b>	<b>39 791</b>
Actifs financiers disponibles à la vente			
Impôts différés sur actifs financiers disponibles à la vente			
<b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>			
Pertes et gains actuariels	-35 782	11 385	-10 986
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	-12 320	-3 795	3 670
<b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>	<b>-23 462</b>	<b>7 590</b>	<b>-7 316</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>-23 462</b>	<b>7 590</b>	<b>-7 316</b>
<b>Résultat global</b>	<b>39 742</b>	<b>24 399</b>	<b>32 476</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>39 742</b>	<b>24 399</b>	<b>32 476</b>
<b>Part des minoritaires</b>			

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves groupe  Autres réserves hors conversion	Résultats accumulés	Total  Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total  Capitaux propres
<b>30 juin 2012</b>	526 407	131 593	-4 675	29 691	683 016		683 016
Autres éléments du résultat global			-7 316		7 316		7 316
Résultat net de la période				39 791	39 791		39 791
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			-7 316	39 791	32 476		32 476
Dividendes versés		-21 234		-15 215	-36 449		-36 449
<b>30 juin 2013</b>	526 407	110 359	-11 991	54 267	679 042		679 042
Autres éléments du résultat global			7 590		7 590		7 590
Résultat net de la période				16 809	16 809		16 809
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			7 590	16 809	24 399		24 399
Dividendes versés				-33 344	-33 344		-33 344
<b>31 décembre 2013</b>	526 407	110 359	-4 401	37 732	670 097		670 097
Autres éléments du résultat global			-23 462		-23 462		-23 462
Résultat net de la période				63 204	63 204		63 204
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			-23 462	63 204	39 742		39 742
Dividendes versés		-31 058		-11 581	-42 639		-42 639
<b>31 décembre 2014</b>	526 407	79 301	-27 862	89 354	667 200	0	667 200

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*



**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Résultat net total consolidé	63 204	16 809	39 791
<b>Ajustements</b>			
Elim. du résultat des mises en équivalence	-90 384	-30 511	-67 089
Elim. des amortissements et provisions			
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie			
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions			
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-27 180</b>	<b>-13 702</b>	<b>-27 298</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt			
Elim. du coût de l'endettement financier net	27 019	13 618	26 941
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>161</b>	<b>-85</b>	<b>-357</b>
Incidence de la variation des dettes fournisseurs			
Incidence de la variation du BFR	-51	-30	93
Impôts payés			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-213</b>	<b>-114</b>	<b>-264</b>
Incidence des variations de périmètre			
Variation des prêts et avances consentis			
Subventions d'investissement reçues			
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Dividendes reçus	69 710	60 686	62 951
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>69 710</b>	<b>60 686</b>	<b>62 951</b>
Augmentation de capital			
Cession (acquisition) nette d'actions propres			
Emission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Intérêts financiers nets versés	-26 880	-26 880	-26 884
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-42 639	-33 344	-36 449
Dividendes payés aux minoritaires			
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-69 519</b>	<b>-60 224</b>	<b>-63 333</b>
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence des changements de principes comptables			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>12 222</b>	<b>348</b>	<b>-646</b>
Trésorerie d'ouverture	603	255	901
Trésorerie de clôture	681	603	255

**COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE**

opérations n'ayant pas donné lieu à flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
<b>Informations complémentaires :</b>			
Intérêts courus non versés	2 659	12 664	25 997
Dividendes non encaissés			-60 728

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. DESCRIPTION DU GROUPE

#### 1.1. DESCRIPTION DU GROUPE

La société qui a une activité de holding a pris une participation de 25% dans la société GRT GAZ en date du 12 juillet 2011. GRT GAZ a une activité de gestion du transport de gaz en France et supervise la gestion de réseaux de filiales de GDF SUEZ en Europe. La société détient des infrastructures (gazoducs, réseaux d'interconnexion, stations de compression). Cette acquisition d'un montant de 1 156 032 milliers d'euros a été financée par une augmentation de capital en date du 5 juillet 2011 de 657 963 milliers d'euros et par l'émission d'un emprunt obligataire de 498 999 milliers d'euros (500 000 milliers d'euros de nominal) en date du 12 juillet 2011. Les comptes présentés portent sur un exercice de 12 mois.

#### 1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont présentées ci-dessous :

Entreprises	Date d'établissement des comptes	Siège	Activité	Intérêts 31/12/2014	Intérêts 31/12/2013	Méthode 31/12/2014	Méthode 31/12/2013
SIG S.A.	31/12/2014	4 Place Raoul Dautry 75015 Paris	Holding	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
GRT GAZ S.A	31/12/2014	6, rue Raoul Nordling 92270 Bois Colombes	Infrastructure gazière	24,96 %	24,97 %	ME	ME

*ME : Mise en équivalence*

La durée d'exercice des sociétés du périmètre de consolidation est de 12 mois pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2013 et de 6 mois pour les comptes clos le 31 décembre 2013.

### 2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de la société (incluant les notes ci-après) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été préparés conformément au référentiel IFRS<sup>1</sup> tel qu'adopté par l'Union Européenne ("UE"). La société a appliqué les IFRS adoptées par l'UE pour les exercices 2014 et 2013.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis par la société et arrêtés par le conseil d'administration le 7 avril 2015. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires de la société lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

<sup>1</sup> Le terme "IFRS" fait référence collectivement aux normes comptables internationales, *International Accounting Standards* ("IAS") et *International Financial Reporting Standards* ("IFRS"), et aux interprétations du comité d'interprétation, SIC et *International Financial Reporting Interpretations Committee* ("IFRIC"), publiées par l'IASB.

## **2.1. NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS APPLIQUES DE MANIERE OBLIGATOIRE EN 2014**

- Amendements à IFRS 10 ,IFRS 12 et IAS 27 R « entités d'investissement » : Ces amendements prévoient une exemption aux exigences de la consolidation pour les entités dont l'objet consiste à réaliser des investissements dans le seul but d'obtenir en retour un gain en capital ou un produit financier.
- IAS 28 révisée "Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises".
- IFRS 10 Etats financiers consolidés
- IFRS 11 partenariats
- IFRS 12 informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- Amendements à IAS 32 "Compensation des actifs et passifs financiers".
- Amendements IAS 36 : "information sur les actifs recouvrables non financiers"
- Amendements IAS 39 : "novation de produits dérivés et continuité de comptabilité de couverture"

## **2.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS PUBLIES PAR L'IASB ET NON ENCORE APPLIQUES PAR LA SOCIETE**

Ces normes, amendements et interprétation n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2014 ou sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2014.

Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétation et leurs effets sur les états financiers de la société ont été évalués ou sont en cours d'analyse. Leur incidence ne devrait pas avoir d'incidence matérielle.

Normes d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015

- IFRIC 21 "Taxes prélevées par une autorité publique"
- Améliorations aux IFRS (cycle 2011-2013).

Normes et amendements applicables après le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

- Améliorations aux IFRS (cycle 2010-2012)
- Amendements à IAS 19 "Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel"
- Améliorations aux IFRS (cycle 2012-2014)
- Amendements IAS 1
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 "Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise".
- Amendements à IAS 27 " Méthode de mise en équivalence dans les états financiers individuels"
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 "Clarification sur les modes d'amortissement acceptables".
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 "Agriculture – Actifs biologiques producteurs".
- Amendements à IFRS 11 "Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune".

- Amendement IAS 28 : Sociétés d'investissements : application de l'exemption de consolidation

Les autres normes, amendements et interprétations non encore applicables à la société ne devraient pas avoir d'impacts significatifs. Ils sont listés ci-dessous :

- IFRS 9 "instruments financiers"
- IFRS 14 "Comptes de report réglementaires".
- IFRS 15 « revenus des contrats avec les clients »

### **3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE**

#### **3.1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **3.1.1. Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les activités de la société, de sa filiale, dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement une influence notable.

La filiale est consolidée par mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'influence notable est exercée par la société, en l'occurrence la date de prise de participation dans la filiale. Elle sort du périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle l'influence notable cesse d'être exercée.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une joint-venture est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable de la participation est augmentée ou diminuée de la quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité détenue après la date d'acquisition (IAS28R.10). La quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité est comptabilisée dans le résultat net de l'investisseur, sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Des ajustements de la valeur comptable de la participation peuvent également être nécessaires, au titre :

- des distributions reçues de l'entité détenue (dividendes,...) ;
- des variations du pourcentage de participation (dilution), comptabilisée au compte de résultat ;
- de la quote-part de l'investisseur dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de l'investisseur.

##### **3.1.2. Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour les montants d'actifs et de passifs, de charges et de produits comptabilisés, et la présentation des actifs et passifs éventuels ou la production d'information en juste valeur. Les éléments significatifs liés à ces estimations comprennent en particulier une information sur la juste valeur de la dette. Les montants réels peuvent se révéler différents de ces estimations.

### **3.1.3. Présentation de l'état de la situation financière consolidée**

L'état de la situation financière consolidée présente les actifs et passifs de la société en fonction de leur caractère courant ou non courant. Un actif ou un passif est classé en courant lorsque la société s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### **3.1.4. Actifs et passifs financiers**

#### **3.1.4.1. Actifs et passifs financiers enregistrés à la juste valeur**

Il n'y a pas d'actifs et passifs financiers tels que des instruments dérivés à la juste valeur à la clôture des comptes.

#### **3.1.4.2. Passifs financiers enregistrés au coût amorti**

Les passifs financiers enregistrés au coût amorti se composent de l'emprunt obligataire.

Le portefeuille de la dette de la société comprend un emprunt obligataire à taux fixe. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

La méthode des taux d'intérêt effectifs consiste à étaler la charge d'intérêt en utilisant un taux d'intérêt cohérent pour actualiser la série de flux de trésorerie sur la durée de vie prévue du passif financier. La société ne réévalue pas ses emprunts à la juste valeur.

#### **3.1.4.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se compose d'un solde bancaire.  
Les soldes bancaires sont libellés en euros et sont comptabilisés à la juste valeur.

### **3.1.5. Coût de la dette**

Les frais d'émission de la dette, comptabilisés en déduction de la dette correspondante, sont amortis sur la durée contractuelle de la dette concernée, selon la méthode des taux d'intérêts effectifs.

### **3.1.6. Provisions, passifs et actifs éventuels**

#### **3.1.6.1. Provisions**

La société enregistre une provision lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision doit représenter le montant que la société devrait payer pour éteindre l'obligation. Elle est évaluée en fonction des faits et circonstances présents et sur la meilleure estimation faite quant aux risques et incertitudes qui y sont associés.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses estimées, qui résulteraient de l'extinction d'une obligation, calculée à partir d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations du marché sur la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à la société. L'augmentation de la provision liée au passage du temps est enregistrée en charge d'intérêts.

#### 3.1.6.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont soit des obligations potentielles, soit des obligations existantes qui ne respectent pas les critères de reconnaissance des provisions définis ci-dessus.

Même si les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la société, ils sont mentionnés en notes annexes aux états financiers consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

#### 3.1.6.3. Actifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas de dénouement favorable. Ils sont indiqués en notes annexes aux états financiers lorsqu'un avantage économique significatif est probable

Aucune provision, aucun passif ou actif éventuels, n'ont été identifiés au cours de l'exercice.

#### 3.1.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat, s'il était dû, se composerait de l'impôt courant et de l'impôt différé. L'impôt exigible est calculé en utilisant les taux d'impôts applicables à la fin de l'exercice.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cette approche compare la valeur comptable d'un actif et d'un passif et sa valeur fiscale. Si la différence affecte le résultat comptable ou le résultat fiscal sur des périodes différentes, un impôt différé passif ou actif est comptabilisé à hauteur de la charge ou du produit d'impôt différé comptabilisé dans l'état du résultat global..

Un impôt différé actif pour pertes fiscales reportables n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces pertes fiscales reportables pourront être imputées. A la date de clôture de l'exercice, il n'y a pas de perspectives de résultat fiscal positif dans un avenir proche.

#### 3.1.8. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

Après l'augmentation de capital intervenue le 5 juillet 2011, le capital est composé de 52.640.740 actions.

## 3.2. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

### 3.2.1. Comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers sont enregistrés à leur juste valeur sauf indication contraire (voir note 11. "Juste valeur des instruments financiers").

### 3.2.2. Gestion des risques

La société est exposée à certains risques liés à ses actifs et passifs financiers. Ces risques et les principes de gestion de la société pour les réduire sont énumérés ci-après :

#### 3.2.2.1. Risques de marché

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette est entièrement à taux fixe. Par ailleurs, elle n'est pas directement exposée au taux de change dans la mesure où elle détient une participation dans une société française dont l'activité s'exerce principalement en France et dans la zone Euro.

#### 3.2.2.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier manquerait à ses obligations contractuelles. Pour la société, ce risque provient de la valeur de sa participation dans la filiale mise en équivalence GRT GAZ et de la capacité de cette participation à générer des dividendes suffisants pour couvrir les charges financières liées au financement de son acquisition. L'activité de GRT GAZ comporte des risques liés au respect de la législation Française et Européenne, aux autorisations administratives d'exploitation, à l'occupation du domaine public, à la régulation des tarifs de transport du gaz, aux obligations pouvant lui être fait en matière d'investissement, à l'environnement et la pollution, et à la défaillance possible de son réseau.

#### 3.2.2.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses dettes et autres obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance.  
Pour des informations sur le risque de liquidité, voir les notes 6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et 8.2 « Echancier des emprunts ».

## 4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### 4.1. COUT D'ACQUISITION DES TITRES

La société a pris une participation initiale de 25% dans la société GRT GAZ. A la suite d'augmentations de capital réservée aux salariés intervenues sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2014, le pourcentage de détention est actuellement de 24,96%.

Le coût d'acquisition correspond au prix d'acquisition augmenté des coûts directs liés à l'acquisition.

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Résultat	Autres éléments du résultat global	Distribution	31/12/2013
Titres mis en équivalence	1 143 514	30 511	7 590		1 181 615
	31/12/2013	Résultat	Autres éléments du résultat global	Distribution	31/12/2014
Titres mis en équivalence	1 181 615	90 384	-23 462	-69 710	1 178 826

#### INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Les informations financières résumées de la participation mise en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actifs non courants	8 241	7 940
Actifs courants	557	601
Total actif	8 798	8 540
Passifs non courants	4 864	4 507
Passifs courants	795	884
Total passif	5 659	5 391
Actif net	3 139	3 149
Quote part de la société dans les capitaux propres	783	786

(en millions d'euros)	31 décembre 2014 (12 mois)	31 décembre 2013 (12 mois)	31 décembre 2013 (6 mois)
Chiffre d'affaires	2 051	1 888	956
Résultat net	363	280	122
Quote part de la société dans le résultat	91	70	30
Autres éléments du résultat global	-94	29	30
Quote part de la société dans les autres éléments du résultat global	-23	7	7

Ces informations financières sont des informations consolidées établies selon les normes IFRS<sup>1</sup>.

#### 4.2. VALEUR RECOUVRABLE DES TITRES

Pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autre, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent des

<sup>1</sup> Les données relatives au 31 décembre 2013 ont été retraitées du fait de l'entrée en application des normes IFRS 10 et IFRS 11.



prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de trésorerie actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

## 5. AUTRES DEBITEURS

Les autres créances concernent un compte courant avec l'actionnaire principal de la société.

## 6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Equivalents de trésorerie			
Soldes bancaires	581	603	255
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>603</b>	<b>255</b>

## 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2014, le capital de la Société (entièrement libéré) est divisé en 52.640.740 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros chacune. Aucun mouvement de capital n'est intervenu sur l'exercice.

### 7.2. DIVIDENDES DISTRIBUES

	Montant réparti (en milliers d'euros)	Dividende net par action ( en euros)
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013	33 344	0,63
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014	42 639	0,81

## 8. EMPRUNTS

### 8.1. DETAIL DES EMPRUNTS

Le détail du poste Emprunts est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)

30 juin 2013    31 décembre 2013    Augmentation    Diminution    31 décembre 2014

Emprunts obligataires - non courant	498 999	498 999			498 999
Intérêts courus sur emprunts - non courant	244	313	144		457
<b>Emprunts non courants</b>	<b>499 243</b>	<b>499 312</b>	<b>144</b>		<b>499 456</b>
Intérêts courus sur emprunts - courant	25 997	12 664		-5	12 659
<b>Emprunts courants</b>	<b>25 997</b>	<b>12 664</b>		<b>-5</b>	<b>12 659</b>
<b>TOTAL Emprunts</b>	<b>525 239</b>	<b>511 976</b>	<b>144</b>	<b>-5</b>	<b>512 115</b>

Au 31 décembre 2014, le poste emprunt comprend un emprunt obligataire d'un montant nominal de 500 millions d'euros au taux fixe annuel contractuel de 5,375% émis le 12 juillet 2011. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt d'un montant global d'un million d'euros sont déduits de la dette et intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

## 8.2. ECHEANCIER DES EMPRUNTS

L'ensemble des obligations émises sont à échéance du 12 juillet 2018 soit entre 3 et 4 ans après la date de clôture des comptes.

## 8.3. JUSTE VALEUR DE L'EMPRUNT

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur nominale nette des frais d'émission que la société a considérée comme étant la juste valeur à la date de comptabilisation, comme décrit dans la note 3.1.4.2. "Actifs et passifs financiers enregistrés au coût amorti". Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt est de 5,41%.

La juste valeur de l'emprunt à la date de clôture a été estimée en utilisant la méthode de valorisation des DCF («discounted cash flow»). Elle est égale à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de 2,22%.

Ce taux a été déterminé en fonction des taux observables sur le marché des taux d'intérêt et du profil de risque propre de l'entreprise. Les critères retenus pour déterminer le taux d'actualisation sont les suivants :

- L'évolution des taux d'intérêts intervenus entre la date de signature de l'emprunt et la date de clôture des comptes, pour des obligations de notation et de maturité équivalentes (Obligations notées A ou BBB de maturité 3-5 ans).
- L'évolution des taux d'intérêt dans le secteur d'activité de la société (indice Markit utilities).
- L'évolution de la courbe de taux sans risque.
- L'évolution des taux d'intérêts des obligations d'Etat sur des maturités équivalentes.
- Le taux de risque propre attaché à l'entreprise.

## 9. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes de la société se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Coût de l'endettement financier brut	-27 019	-13 618	-26 941
<b>Total</b>	<b>-27 019</b>	<b>-13 618</b>	<b>-13 618</b>

Il s'agit des intérêts courus de l'emprunt obligataire.

## 10. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

La société mère est la Holding d'Infrastructures Gazières.

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Coût de l'endettement financier	10.1	-27 019	-13 618	-26 941
Autres produits et charges financiers				
<b>TOTAL</b>		<b>-27 019</b>	<b>-13 618</b>	<b>-26 941</b>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Clients et autres actifs	5.		33	60 718
<b>Total actifs courants</b>			<b>33</b>	<b>60 718</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>33</b>	<b>60 718</b>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Emprunt obligataire	8.1	499 456	499 312	499 243
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>499 456</b>	<b>499 312</b>	<b>499 243</b>
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	8.1	12 659	12 664	25 997
<b>Total Passifs courants</b>		<b>12 659</b>	<b>12 664</b>	<b>25 997</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>512 115</b>	<b>511 976</b>	<b>525 239</b>

### 10.1. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par les actionnaires de la société.

## 10.2. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Au cours de l'exercice, les obligations émises par la société et souscrites par un établissement financier ont été acquises par les actionnaires de la société ou leurs filiales pour leur montant total.

## 11. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### 11.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR

Les actifs comptabilisés à la juste valeur correspondent à la trésorerie pour 581 milliers d'euros. Il n'y a pas de passif comptabilisé à la juste valeur.

### 11.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers de la société et leur juste valeur.

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		30 juin 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Clients et autres débiteurs			33	33	60 718	60 718
<b>Total actifs</b>			<b>33</b>	<b>33</b>	<b>60 718</b>	<b>60 718</b>

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		30 juin 2013	
Emprunt obligataire	499 456	552 807	499 312	546 969	499 243	541 463
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>499 456</b>	<b>552 807</b>	<b>499 312</b>	<b>546 969</b>	<b>499 243</b>	<b>541 463</b>
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	12 659	12 664	12 664	12 664	25 997	25 997
Fournisseurs et autres créditeurs	93	93	177	177	206	206
<b>Total Passifs courants</b>	<b>12 752</b>	<b>12 752</b>	<b>12 841</b>	<b>12 841</b>	<b>26 202</b>	<b>26 202</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>512 207</b>	<b>565 559</b>	<b>512 153</b>	<b>559 810</b>	<b>525 445</b>	<b>567 665</b>

La valeur comptable des créances et autres actifs, des dettes fournisseurs et des autres passifs est généralement égale à leur juste valeur du fait de la courte période qui sépare leur reconnaissance comptable et leur réalisation (dans le cas d'actifs) ou leur règlement (dans le cas de passifs).

## 12. ENGAGEMENT HORS BILAN

Les titres GRT GAZ font l'objet d'un nantissement de premier rang au profit des porteurs de l'emprunt obligataire pour un montant total en principal de 500 000 000 euros au titre des obligations émises majorées de tout montant en principal au titre des obligations supplémentaires qui pourraient être émises ainsi que tous les intérêts, intérêts de retard, frais, commissions et accessoires au titre des obligations.